



CDB

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



Réalisons
l'objectif de
2010

Intervention de M. Ahmed Djoghlaf, Secrétaire Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique à la 18ème session du Conseil des Ministres Arabes de l'Environnement 19-20 décembre 2006 Algérie

Mesdames et Messieurs les Ministres,

C'est pour moi un immense honneur que de participer à cette 18^e Session du Conseil des Ministres Arabes de l'Environnement qui traitera de l'état de l'environnement dans les pays arabes et des perspectives de développement durable. J'estime que la participation active des gouvernements est d'une importance capitale pour le développement durable et l'atteinte des objectifs de la Convention sur la diversité biologique.

En 2002, lors du Sommet Mondial sur le Développement Durable, tenu à Johannesburg, les Chefs d'État et de Gouvernement ont approuvé l'objectif de 2010 visant une réduction significative du rythme de perte de la biodiversité à l'échelle mondiale, régionale et nationale, en tant que contribution à la réduction de la pauvreté et pour le bénéfice de toutes les formes de vie sur Terre. En 2006, une nouvelle ère, caractérisée par une réorientation des activités de la CBD, pour passer de l'élaboration des politiques à la mise en œuvre de la Convention et à la réalisation de ses objectifs aux niveaux national et international, est née lors de la huitième Conférence des Parties à la CDB qui s'est déroulée à Curitiba au Brésil. Cette nouvelle phase de mise en œuvre accrue requiert l'engagement de toutes les parties prenantes, incluant les gouvernements et la société civile.

Les activités humaines qui ont un impact sur le fonctionnement naturel de notre planète menacent sérieusement, et dans certains cas de manière irréversible, les facultés des écosystèmes à répondre aux besoins des générations futures. Le rapport « Millennium Ecosystem Assessment » souligne que 15 des 24 services fournis par les écosystèmes de la Planète et qui contribuent au bien-être de l'Humanité, sont en péril. La seconde édition du « Global Biodiversity Outlook », publiée en début d'année, montre que la dégradation des habitats, causée majoritairement par l'expansion de l'agriculture et des zones urbaines, constitue l'une des causes les plus dévastatrices de la perte de biodiversité depuis le siècle dernier. En outre, la pollution et les changements climatiques représentent les causes dont les impacts augmentent les plus rapidement.



Programme des Nations Unies
pour l'Environnement

413, rue Saint-Jacques Ouest, Suite 800
Montréal, Québec, Canada H2Y 1N9

Tél.: +1.514.288.2220
Fax: +1.514.288.6588

www.biodiv.org
secretariat@biodiv.org

Malgré le climat désertique qui caractérise la plupart des pays arabes, la biodiversité y est riche. Ainsi, l'Afrique du Nord regroupe 1 129 espèces endémiques de fleurs, 22 de mammifères et 20 de reptiles. Les plantes médicinales, aromatiques et toxiques jouent un rôle très important dans la vie des populations et sont présentes sous d'innombrables formes. Le Nil constitue un corridor de vie exceptionnel traversant le Sahara, le plus grand désert du monde avec ses 8 400 000 km². La région arabe du Moyen Orient, berceau de l'agriculture, a donné naissance à 8 importantes plantes utilisées dans l'agriculture moderne et 4 des 5 plus importantes espèces d'animaux domestiques. La biodiversité sous toutes ses formes est donc vitale pour les populations arabes. Cependant, elle est menacée par les nombreux facteurs mentionnés auparavant, ainsi que par la désertification qui met en péril des écosystèmes déjà fragiles.

À Curitiba, pour la première fois, un dialogue ministériel avec les chefs exécutifs de compagnies privées a été établi, et la Conférence des Parties a adopté sa toute première décision concernant le développement du secteur privé. Cette décision répond au besoin urgent d'intégrer la biodiversité aux secteurs économiques et réitère l'appel, fait à Kuala Lumpur en février 2004, pour l'inclusion de l'objectif de 2010 au sein des objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Kofi Annan, a recommandé dans son rapport à la 61^{eme} session de l'Assemblée générale des Nations Unies que l'objectif de 2010 pour la biodiversité soient incorporés au 7^{eme} objectif du Millénaire pour le développement. En effet, la biodiversité est au cœur du développement économique durable. En Afrique par exemple, les matières premières fournies par la Nature sont à l'origine de 92% des revenus totaux provenant des exportations. La perte de biodiversité aura donc des répercussions importantes pour le développement.

Durant les dernières décennies, nous avons été témoins d'un phénomène global et inquiétant, les changements climatiques. Comme partout ailleurs, la biodiversité des régions arabes est menacée par ce phénomène. Le continent africain, qui contribue le moins aux changements climatiques, sera le premier à en souffrir : entre 25 et 40 pour cent des habitats des espèces endémiques à l'Afrique pourraient disparaître d'ici 2085. Les changements climatiques ont été identifiés comme l'un des plus importants phénomènes liés au rythme sans précédent de perte de biodiversité sur notre planète. Alors que les diverses ressources biologiques sont menacées par les changements climatiques, ces mêmes ressources peuvent contribuer à réduire les impacts des changements climatiques sur les populations et les économies nationales. C'est dans cet esprit, et pour engendrer une prise de conscience et un passage à l'action à l'échelle mondiale, que la CDB propose aux nations du monde de célébrer, le 22 mai 2007, la Journée Internationale de la Biodiversité. De plus, l'année 2010, représentant la date butoir pour l'atteinte de l'objectif de 2010, constituera l'Année Internationale de la Biodiversité.

La perte de biodiversité représente une préoccupation commune à tous les peuples de la Terre et la réalisation de l'objectif de 2010 requiert des efforts concertés. Voilà pourquoi, en tant que Secrétaire Exécutif de la Convention sur la diversité biologique, je souhaite plein succès à cette 18^{eme} Session des Ministres Arabes de l'Environnement et j'espère que la biodiversité sera au cœur de vos préoccupations et recommandations.

Je vous remercie de votre aimable attention.